INFORMATION CLIENTELE

Geste commercial sur l'axe Metz - Luxembourg

Conscients des difficultés que vous avez rencontrées dans vos déplacements quotidiens, SNCF et CFL ont décidé de mettre en œuvre un geste commercial.

Cette mesure s'adresse aux clients ayant voyagé sur tout ou partie du trajet Metz Luxembourg depuis le 14 février. Elle est attribuée sur justificatif d'un abonnement hebdomadaire ou mensuel couvrant la période du 14 au 28 février et s'élève à 50% du montant de l'abonnement.

Pour bénéficier de ce geste commercial, veuillez adresser les pièces ci-dessous à :

Centre de Relation Clients TER Grand Est – BP 23915 – NANCY Cedex

- ✓ Les informations ci-dessous complétées
- ✓ L'original de votre abonnement (hors détenteur d'une carte billettique*)
- ✓ Un relevé d'identité bancaire

Les abonnés par prélèvement automatique n'ont pas de demande spécifique à faire, le geste commercial sera fait automatiquement sur le mois mai.

Remarque! Les clients ayant acheté un abonnement auprès des CFL, sont priés d'adresser les pièces à :

CFL Activité Voyageurs Trains AV1/Td - 9, place de la gare L-1616 Luxembourg

Coordonnées du client abonné

Mme M.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Fixe ou Mobile _____ Courriel _____

* Si vous possédez une carte SimpliCités : N° de la carte _____

* Carte émise par SNCF ☐ Oui ☐ Autre : nom du réseau _____

et coordonnées du payeur (si différent)